

24 janvier 1935

Aux Libanais de choisir leur gouvernement !

Vous demandez le pouvoir pour les Libanais, pourra nous répondre le Mandat, mais à quels Libanais allons-nous le remettre ? Sans doute avez-vous des hommes intègres, résolus et compétents. Mais vous n'en avez pas que quelques-uns. Nous ne sommes pas là pour favoriser tels hommes, telle équipe plutôt, au détriment de telle autre. Un choix serait un rejet. Plutôt que de porter la discorde au sein des Libanais, mieux vaut encore que le pouvoir leur demeure – à tous- également étranger.

Argument sérieux et logique. Bien des Libanais se rencontreraient sur les mêmes conclusions. Mais argument que nous rejetons parce que nous croyons que son point de départ est faux.

En effet, c'est bien le Mandat qui, jusqu'ici, a conservé et dispensé toute autorité et tout pouvoir. Cela surprendrait dans un autre pays : mais c'est lui qui, par décret, nomme le Président de la République et qui dispose en fait de tout l'Exécutif.

Ce pouvoir et ce contrôle tentaculaires du Mandat, si nous les acceptons comme une émanation de la Puissance que nous avons appelée, nous ne les trouverons pas moins excessifs pour autant et nous souhaiterons volontiers leur diminution.

Ce n'est donc pas parce que, jusqu'ici, le Mandat a seul désigné ceux des Libanais qu'il appelait aux plus hautes fonctions de leur pays qu'il doit continuer à le faire.

Et l'on peut parfaitement concevoir une Chambre libanaise élisant librement le Président de la République et ce Président, librement élu, choisissant comme ministres ceux qui conviennent le mieux aux nécessités de l'heure.

Dans une chambre libre et représentant véritablement la volonté nationale, le jeu des partis s'exerçant librement, le Président de la République se trouvera, en fin de compte, être choisi par son peuple. Aucune contestation ne sera admissible et le Mandat n'aura pas eu à prendre parti. Sans compter que citoyens, députés et Président accepteront avec joie les responsabilités de leur choix.

Au lieu qu'un pouvoir qui n'a pas été choisi, s'expose à une impopularité qui risque de provoquer entre le peuple et lui les plus redoutables malentendus.